

ECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR IVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7707 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHAWAFA

Date de naissance :

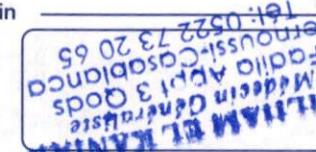
Adresse :

Tél. : 0614 293900

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/03/2024

Nom et prénom du malade : FATIMA ZAYNA Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : maladie de l'oreille et de l'oreille

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/2014	G	15.65		EL KALIAH
14/03/2014	G	0		EL KALIAH

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
PHARMACIE YASSINE Z. 0016703 0000024 19 RUE BELVEDERE BLANCA	19/3/26	3826 PHARMACIE YASSINE Z. 0016703 0000024 19 Rue de Lille Casablanca Tel. 0522 245313

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	14/03/24	B-14-10	1180,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

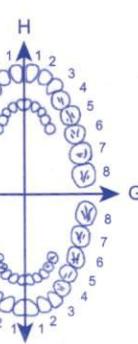
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient											
				COEFFICIENT DES TRAVAUX										
				MONTANTS DES SOINS										
				DEBUT D'EXECUTION										
				FIN D'EXECUTION										
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE													
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">25533412 00000000</td> <td style="text-align: center;">21433552 00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">B</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000 35533411</td> <td style="text-align: center;">00000000 11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">H</td> </tr> </table> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	G	25533412 00000000	21433552 00000000	D	B	00000000 35533411	00000000 11433553	B	H	COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	G													
25533412 00000000	21433552 00000000													
D	B													
00000000 35533411	00000000 11433553													
B	H													
				MONTANTS DES SOINS										
				DATE DU DEVIS										
				DATE DE L'EXECUTION										

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ilham EL KANIAR
MEDECINE GENERALE

Fadila Hay El Qods Imm. C1 Ex. H
App.3 Rdc - BERNOUSSI
Casablanca - Tél.: 05 22 73 20 65

الدكتورة إلهام الكنيار
الطب العام

الفضيلة حي القدس عمارة C1
الشقة 3- الطابق السفلي - البرنوسي
دار البيضاء - الهاتف : 05 22 73 20 65

ORDONNANCE

Casablanca, Le ۱۹ / ۰۳ / ۲۰۱۸ الدار البيضاء في

FAHLI ZAYNA

1) FER SANG gel
Agel x ۴ g (Embry)

2) D-cine Fort A. B
24.8 / ۱۷۵ g (3 mois)

46,30 X 2

T. 382 655

PHARMACIE YASSINE
19, Rue de Lille Casablanca
Tél: 05 22 44 31 82
Fax: 05 22 44 31 82

PHARMACIE YASSINE
ICE: 0016531000034
19, RUE DE LILLE BELVEDERE
CASABLANCA

Dr. ILHAM EL KANIAR
Medecin Généraliste
Fadila Hay El Qods
App.3
Tel: 0522 73 20 65



FERSANG

LYCINATE FER

FERSANG

LOT: 528028

EXP: 10/2026

PPC: 145.00 Dhs

60 Gélules

- Pourquoi **Fersang Bisglycinate de Fer** est important ?

Fersang bisglycinate de fer est un complément alimentaire qui apporte à l'organisme les éléments essentiels pour la formation des globules rouges. Quand la quantité des globules rouges est faible, le transport de l'oxygène aux tissus corporels est faible ce qui fait que le corps est fatigué, décomposé et pâle.

Le Fer et la vitamine B9 ont un rôle fondamental dans la constitution de l'hémoglobine contenue dans les globules rouges du sang, dans la constitution de la myoglobine contenue dans les muscles et dans celle de nombreux enzymes indispensables au fonctionnement de l'organisme.

COMPOSITION :

Fer (Bisglycinate de fer) : Aide à la synthèse des enzymes de la chaîne respiratoire et de l'hémoglobine et lutte contre la fatigue.

Zinc : un oligo-élément ayant un rôle central dans la régulation du système immunitaire.

Spiruline : Micro-algue nutritive, possède des propriétés antioxydante, immunostimulante et antifatigue.

Vitamine C : Intervient au niveau du système immunitaire. C'est un puissant antioxydant, elle est aussi nécessaire à l'assimilation du fer.

Vitamine B6 : Elle est essentielle à la biosynthèse des hématies.

Vitamine B9 : L'acide folique est essentiel à la formation du sang et à la division cellulaire.

Vitamine B12 : A un rôle dans le métabolisme des protéines et la formation des globules rouges.

Cuivre : Il est nécessaire pour la fonction du système immunitaire, nerveux et aussi pour la production d'énergie. Il contribue au transport et au métabolisme du fer dans le corps.

CLASSE : Complément alimentaire.

EFFETS : Pour fortifier le sang et prévenir les carences en fer.

FORME: Gélule.

UTILISATION :

1 gélule par jour.

Les compléments alimentaires ne substituent pas une alimentation variée et équilibrée.

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

Ne pas dépasser la date limite de consommation figurant sur l'emballage.

A conserver dans un endroit frais et sec.

V055280323PM

Fabriqué et distribué en Tunisie par : Les Laboratoires VITAL : Avenue Bahri - Beumheli - Tunisie - Tél. : 00216 71 258 259

Importé et distribué en Maroc par : IMP (Innovation Management Pharmaceutique) 38 Rue Ahmed Annassiri, Palmiers, Casablanca MAROC

Importé et distribué en Libye par : Société TYBA pour l'importation des Médicaments TRIPOLI - LIBYE 0910012509 - 0910012510



FERSANG

LYCINATE FER

FERSANG

LOT: 528028

EXP: 10/2026

PPC: 145.00 Dhs

60 Gélules

- Pourquoi **Fersang Bisglycinate de Fer** est important ?

Fersang bisglycinate de fer est un complément alimentaire qui apporte à l'organisme les éléments essentiels pour la formation des globules rouges. Quand la quantité des globules rouges est faible, le transport de l'oxygène aux tissus corporels est faible ce qui fait que le corps est fatigué, décomposé et pâle.

Le Fer et la vitamine B9 ont un rôle fondamental dans la constitution de l'hémoglobine contenue dans les globules rouges du sang, dans la constitution de la myoglobine contenue dans les muscles et dans celle de nombreux enzymes indispensables au fonctionnement de l'organisme.

COMPOSITION :

Fer (Bisglycinate de fer) : Aide à la synthèse des enzymes de la chaîne respiratoire et de l'hémoglobine et lutte contre la fatigue.

Zinc : un oligo-élément ayant un rôle central dans la régulation du système immunitaire.

Spiruline : Micro-algue nutritive, possède des propriétés antioxydante, immunostimulante et antifatigue.

Vitamine C : Intervient au niveau du système immunitaire. C'est un puissant antioxydant, elle est aussi nécessaire à l'assimilation du fer.

Vitamine B6 : Elle est essentielle à la biosynthèse des hématies.

Vitamine B9 : L'acide folique est essentiel à la formation du sang et à la division cellulaire.

Vitamine B12 : A un rôle dans le métabolisme des protéines et la formation des globules rouges.

Cuivre : Il est nécessaire pour la fonction du système immunitaire, nerveux et aussi pour la production d'énergie. Il contribue au transport et au métabolisme du fer dans le corps.

CLASSE : Complément alimentaire.

EFFETS : Pour fortifier le sang et prévenir les carences en fer.

FORME: Gélule.

UTILISATION :

1 gélule par jour.

Les compléments alimentaires ne substituent pas une alimentation variée et équilibrée.

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

Ne pas dépasser la date limite de consommation figurant sur l'emballage.

A conserver dans un endroit frais et sec.

V055280323PM

Fabriqué et distribué en Tunisie par : Les Laboratoires VITAL : Avenue Bahri - Beumhle - Tunisie - Tél. : 00216 71 258 259

Importé et distribué en Maroc par : IMP (Innovation Management Pharmaceutique) 38 Rue Ahmed Annassiri, Palmiers, Casablanca MAROC

Importé et distribué en Libye par : Société TYBA pour l'importation des Médicaments TRIPOLI - LIBYE 0910012509 - 0910012510

Notice :

Information de l'utilisateur

D-CURE FORTE 100.000 U.I.

solution buvable en ampoule, boîtes de 3.

Cholécalciférol (Vitamine D 3).

PPV : 46,30

LOT : 23H21

EXP : 08/2026

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice.
- Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?

1. Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
3. Comment prendre D-Cure forte ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure forte ?
6. Information supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

- Classe pharmaceutique : Vitamines.
- Indications thérapeutiques : D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de la hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate,
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire),
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie, (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calciurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium dans le sang et les urines ainsi que la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante chez les personnes âgées recevant un traitement concomitant par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire). En cas d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) ou de signes de dysfonctionnement rénal, la dose doit être réduite ou

Notice :

Information de l'utilisateur

D-CURE FORTE 100.000 U.I.

solution buvable en ampoule, boîtes de 3.

Cholécalciférol (Vitamine D 3).

PPV : 46,30

LOT : 23H21

EXP : 08/2026

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice.
- Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?

1. Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
3. Comment prendre D-Cure forte ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure forte ?
6. Information supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

- Classe pharmaceutique : Vitamines.
- Indications thérapeutiques : D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de la hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate,
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire),
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie, (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calciurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium dans le sang et les urines ainsi que la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante chez les personnes âgées recevant un traitement concomitant par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire). En cas d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) ou de signes de dysfonctionnement rénal, la dose doit être réduite ou

ORDONNANCE

Dr. ILHAM EL KANIAR
Médecin Généraliste
Fadila Appt 3 Qods
Bernoussi-Casablanca
Tél: 0522 73 20 65

ATM, Le: 23/03/2024

FATHIA ZAYNAF

- 1) Vit A . Cα⁴
- 2) T&B respiratoire
à l'urine
- 3) NFB pe. Féminine

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdela...iz

Dr. ILHAM EL KANIAR
Médecin Généraliste
Fadila Appt 3 Qods
Bernoussi-Casablanca
Tél: 0522 73 20 65

1130,00
~~00~~

LABORATOIRE CBA D'ANALYSES MEDICALES



Dr Abdelaziz AMACHKI
Médecin Biologiste

مختبر سبا
للتحاليل الطبية

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE



INPE: 093064640

FACTURE N° 3202/24

CASABLANCA le 14/03/2024
Nom et prénom MLLE FAHLI ZAYNAB
Date de prélèvement 14/03/2024
Référence 24C322
Médecin prescripteur Docteur EL KANIAR ILHAM

Code	Acte de biologie demandé	Cotation (B)
B439	VITAMINE D 25 HYDROXY-CHOLECALCIFEROL D2 + D3	450
B104	CALCIUM SERIQUE (CALCEMIE, CA)	30
HN	HELICOBACTER PYLORI.TEST RESPIRATOIRE UREE INFAT	600
B216	NFS. HEMOGRAMME	80
B154	FERRITINE SERIQUE	250

Total du (B)	B 1410
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	1 180,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: MILLE CENT QUATRE-VINGT DIRHAMS

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Bd. Imam Chafii N°7 Lot. 23
Lotis. Alhamidia Hay El Qods
Sidi Bernoussi Casablanca

IF: 50146265 -- ICE: 002767647000003 -- INPE: 093064640



Dr Abdelaziz **AMACHKI**
Médecin Biologiste

مختبر رسبا
للتحاليل الطبية

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMIOSLOGIE

Prélèvement du : 14/03/2024 à 11:06

Résultats édités le: 16/03/2024



Prescripteur: Docteur **EL KANIAR ILHAM**

MLLE FAHLI ZAYNAB

Dossier N° 24C322

DN: 16/08/2002 (21 ans)

Page: 1/3

HEMATOCYTOLOGIE
(Sur Automates Sysmex XS-1000i, Sysmex KX-21N)

NUMERATION SANGUINE

Valeurs de référence

GLOBULES BLANCS.....	5 520	/mm ³	4 000 à 10 500
GLOBULES ROUGES.....	4,15	M/mm ³	3,8 à 5,4
HEMOGLOBINE.....	12,8	g/dL	11,7 à 16,0
HEMATOCRITE.....	36,6	%	34,0 à 50,0
VGM.....	88,2	μ ³	77,0 à 98,0
TCMH.....	30,8	pg	24,0 à 33,0
CCMH.....	35,0	g/dL	32 à 36

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.	50,7	%	
Soit	2 799	/mm ³	1 700 à 7 500 /mm ³
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	0,9	%	
Soit	50	/mm ³	0 à 550
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0,2	%	
Soit	11	/mm ³	0 à 100
LYMPHOCYTES.....	43,1	%	
Soit	2 379	/mm ³	1 200 à 4 300
MONOCYTES.....	5,1	%	
Soit	282	/mm ³	200 à 1 000

PLAQUETTES

Numération.....	225	10 ³ /mm ³	150 à 450 10 ³ /mm ³
VPM(volume plaquettaire moyen) ..	10,1	fL	8,0 à 13,0

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 14/03/2024 à 11:06

Résultats édités le: 16/03/2024



Prescripteur: Docteur EL KANIAR ILHAM

MLLE FAHLI ZAYNAB

Dossier N° 24C322

DN: 16/08/2002 (21 ans)

Page: 2/3

BIOCHIMIE SANGUINE

(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)

CALCIUM.....	91,50	mg/l	84,00 à 105,00 mg/l
(Technique colorimétrique -Arsenazo-)	2,29	mmol/l	2,10 à 2,62 mmol/l

MARQUEURS PROTEIQUES

(Sur Automates VIDAS , Cobas E411 - Roche®)

FERRITINE SERIQUE.....	16,34	ng/ml	10,00 à 160,00 ng/ml
(Technique : ELFA - VIDAS Biomérieux)			

(Valeurs normales chez la femme après la ménopause : 30 à 300 ng/L)

VITAMINES

(Sur Automates VIDAS , Cobas E411 - Roche®)

VITAMINE D : D2 + D3.....	8,69	ng/ml
(ELFA - VIDAS Biomérieux)	21,73	nmol/L

Valeurs de référence de la 25-(OH)-vitamine D selon les recommandations de GRIO

	ng/mL	nmol/L
Carence vitaminique D	< 20	< 50
Insuffisance vitaminique D	20 à < 30	50 à < 75
Taux recommandés	30 à 100	75 à 250
Possible intoxication vitaminique D :	> 150	> 375

LABORATOIRE C.B.A.
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 14/03/2024 à 11:06

Résultats édités le: 16/03/2024



Prescripteur: Docteur **EL KANIAR ILHAM**

MLLE FAHLI ZAYNAB

Dossier N° 24C322

DN: 16/08/2002 (21 ans)

Page: 3/3

TESTS RESPIRATOIRES

TEST RESPIRATOIRE A L'UREE (HP)

Index T0.....	-25
Index T30.....	17,83
Index T30-T0.....	42,83
RESULTAT.....	POSITIF

Interprétation:

Index T30-T0 < ou= 5,0 :Test négatif

Index T30-T0 > 5.0 et < ou=10.0 :Test équivoque, à confronter aux données cliniques

Index T30-T0 > 10,0 :Test Positif

Demande validée biologiquement par: Dr. Abdelaziz AMACHKI

Total de pages: 3

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz